

L'ELABORATION D'UN PARCOURS INDIVIDUALISE

Objectifs

- Prendre en compte la singularité de l'apprenant
- Intégrer la dimension sociale des apprentissages pour favoriser l'autonomie et la construction identitaire
- Co-construire le parcours de formation avec les parties prenantes, en articulant le dispositif de formation avec les dispositions et le projet de l'apprenant.



ACTEURS

- Commanditaire
- Apprenant +/- son manager
- Organisme de formation
- Formateur(s)
- Assistant technique



POINTS DE VIGILANCE

- Le choix d'un dispositif FOAD répond souvent à un désir d'autodétermination, d'auto direction et d'autorégulation de la part de l'apprenant (mieux concilier vie professionnelle/vie privée et formation) : il faut donc veiller à favoriser la maîtrise d'usage, à rendre l'apprenant proactif.
- La flexibilité spatiotemporelle est un atout majeur de la FOAD, il est essentiel de la garantir.



BONNES PRATIQUES

- Se référer aux recommandations du Collectif de Gilly-les-Citeaux, avril 2008
- S'aider d'outils tels que la grille GENIP ou la grille GEODE
- Raisonner utilisateur
- Valoriser la co-production effectuée par l'apprenant

LA DEMARCHE

L'individualisation d'un parcours de formation représente une plus-value des dispositifs de FOAD. Afin d'atteindre les objectifs, il convient de suivre la démarche suivante :

❶ Au préalable, évaluer les prérequis nécessaires à la réussite du projet de l'apprenant et, le cas échéant, négocier avec le commanditaire :

a. Disponibilité et performance des ressources numériques.

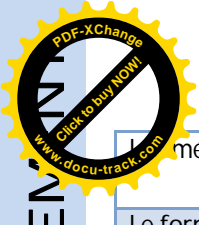
b. Capacités de l'apprenant à utiliser l'outil informatique et la navigation sur le web ; dans tous les cas, prévoir un temps d'adaptation et d'appropriation in situ dans l'environnement d'apprentissage.

c. Prendre en compte les acquis antérieurs (diplômes, compétences) dans l'élaboration du parcours (ouvrant droit à dispense ou validation des acquis de l'expérience).

❷ Concevoir l'individualisation du parcours en co-construction avec l'apprenant :

Composantes de l'environnement éducatif susceptibles d'ouvrir des libertés de choix à l'apprenant :

L'accès	L'apprenant est-il libre d'accéder à la formation ? Y a-t-il possibilité d'entrée continue ?
Le lieu	L'apprenant peut-il choisir le lieu le plus adapté à ses possibilités pour se former ?
Le temps	L'apprenant est-il libre de choisir ses horaires ? se forme-t-il sur son temps de travail ? sur son temps personnel ? est-il informé de la durée de la formation ? du volume estimé de travail personnel à fournir ?
Le rythme	L'apprenant est-il libre de choisir le rythme qui lui convient le mieux pour se former ?
Les objectifs	Les objectifs d'apprentissage sont-ils négociés avec l'apprenant pour tout ou partie ? avec son N+1 ? adhère-t-il au projet ?
Le cheminement	Le cheminement est-il contraint ? partiellement ou totalement ? Laisse-t-il la place à des options ou des profils diversifiés ?
La séquence	Le séquençage est-il contraint ou l'apprenant peut-il choisir l'ordre de succession des activités ?



méthodes	L'apprenant peut-il choisir les méthodes pédagogiques ? inductives, déductives, simulation, apprentissage par problème, ...
Le format	L'apprenant peut-il choisir de travailler seul ou les interactions entre pairs sont-elles possibles et facilitées ?
Les contenus	Les contenus font-ils l'objet d'un choix par l'apprenant en fonction de son projet ? Sont-ils modularisés afin de faciliter le séquençage ?
L'évaluation	Les modalités d'évaluation, les critères et indicateurs sont-ils déterminés avec l'apprenant (+/- son N+1) ? Les échéances de remise de travaux sont-elles négociées ?
Les supports	L'apprenant peut-il choisir les supports d'apprentissage qui lui conviennent le mieux ?
Les outils de communication	L'apprenant peut-il choisir les outils lui permettant de communiquer avec les formateurs ou avec ses pairs ?
Les personnes ressources	L'apprenant peut-il choisir les personnes-ressources (formateurs, experts, ...) ?

③ L'individualisation d'un parcours de formation à distance n'exclut en rien des temps en présentiel et de regroupements collectifs :

- a. Il est recommandé de prévoir une séance d'introduction afin de créer une dynamique d'échanges entre apprenants et formateurs et entre pairs.
- b. Des séances régulières en présentiel constituent des temps de régulation et sont l'occasion de rythmer l'avancée des apprentissages.
- c. Le risque de sentiment d'isolement est important en FOAD : par conséquent, il convient d'offrir à l'apprenant des opportunités de travail collaboratif et d'échanges en présentiel ou à distance (plateforme, forums, chat).

④ Les modalités de suivi pédagogique sont définies et ajustables tout au long du parcours :

- a. L'accompagnement prend en compte la singularité de l'apprenant et son besoin ou non de relation pédagogique.
- b. Le formateur se présente comme un facilitateur, un accompagnateur, une personne-ressource.

⑤ L'assistance technique est organisée de façon systématique et continue, et les modalités sont définies avec l'apprenant : hot line, chat, FAQ, mails, prise en main à distance, ...

⑥ Vers la contractualisation : à l'issue de cette étape, l'apprenant doit avoir la certitude que la formation correspond bien à ses objectifs personnels et que les modalités de mise en œuvre s'intègrent dans ses contraintes professionnelles et/ou personnelles. L'organisme de formation aura mis en place une relation de confiance en l'assurant de lui fournir une prestation de qualité. Cette étape se conclut par une contractualisation entre l'organisme de formation, le commanditaire et l'apprenant : *le contrat individuel de formation*.

Synthèse :

Dans la perspective de l'individualisation d'un parcours de FOAD, l'apprenant est vu comme coproducteur du service formation et non comme simple consommateur : il est acteur. La qualité du service en fin de compte va dépendre de l'association de celui-ci dans la détermination des objectifs, le choix des moyens et la négociation avec le formateur : c'est le principe de la servuction.



Aller + loin

Liens vers :

http://www.eduter.fr/fileadmin/user_upload/pdf/pdf_pour_Dossiers/PLAQUETTE_COLLECTIF_GILLY.pdf

Réalisé par Florence POLICARD – 2013 – florence.policard@gmail.com